

Eglise et société dans l'Occident médiéval

Le Tympan de Saint-Lazare d'Autun

« Moi, Bernard, seigneur d'Albret, sain de corps et d'esprit, voulant pourvoir au salut de mon âme, (...) je ne veux que (...) soient données aux couvents les sommes ci-dessous indiquées. De même je donne à tous les hôpitaux qui sont sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle, de Bordeaux à Pampelune, à chacun cinquante sous bordelais. De même, comme j'ai promis de faire cinq pèlerinages, je veux que ces pèlerinages soient faits par mes fils. (...) En outre, je veux que dix mille livres tournois soient distribuées en lieux de piété pour faire de bonnes aumônes là où elles seront le mieux employées pour le salut de mon âme. »

D'après *Le testament d'un seigneur.*



PAEC (5^{ème})

La place de l'Église dans la société du Moyen âge

Document 1 - La société médiévale.

« Aux clercs, Dieu ordonne d'enseigner à garder la vraie foi, et de plonger ceux qu'ils ont instruit dans l'eau sainte du baptême. Ils doivent s'abstenir de bien des aliments, prier sans cesse pour la misère du peuple et pour les leurs. (...) Les nobles sont les guerriers, protecteurs des églises ; ils sont les défenseurs du peuple, des grands comme des petits. (...) L'autre classe est celle des serfs : argent, vêtements, nourriture, les serfs fournissent tout à tout le monde ; pas un homme libre ne pourrait subsister sans les serfs. (...) La maison de Dieu, que l'on croit une, est donc divisée en trois : les uns prient, les autres combattent, les autres enfin travaillent. »

ADALBERON de LAON, évêque, XI^{ème} siècle.

1. Quelles sont les fonctions des clercs au Moyen âge ?

Document 2 - Le rôle de l'Église dans la vie quotidienne des hommes du Moyen âge.

Manuscrit du XIII^{ème} siècle (bibliothèque municipale de Laon).



Document 3

La Trêve de Dieu.

« La Trêve de Dieu vous a été transmise du ciel par la miséricorde divine. Elle consiste en ce que depuis l'heure des vêpres du mercredi, il y ait entre tous les chrétiens, amis ou ennemis, une paix ferme et une trêve qui doit durer jusqu'au lever du soleil le lundi matin. »

Lettre d'évêque, 1040.

La paix de Dieu.

« Je n'envahirai une église d'aucune façon. Je n'attaquerai pas le clerc ou le moine s'ils ne portent pas les armes. Je ne saisirai pas le paysan ni la paysanne, ni les marchands, je ne lui prendrai pas leurs deniers. »

Serment de chevalier, 1024.

2. Quel est le rôle du clergé d'après le document 2 ?
3. Qu'est-ce que limite l'Église dans la société du Moyen âge ?
4. Pourquoi peut-on dire que l'église est un lieu d'asile ?

Document 4 - Enluminure tirée d'un Manuscrit du XIV^{ème} siècle (bibliothèque Ambrosienne, Milan, Italie).



Document 5

Les études de Gerbert.

« Il avait été élevé dans le monastère de Saint-Géruault (à Aurillac) et instruit dans la grammaire. Alors que, adolescent, il poursuivait là ses études, Borel, duc de Catalogne, vint dans ce monastère. (...) L'abbé persuada le duc d'emmener Gerbert avec lui pour apprendre les arts libéraux. (...) Le duc emmena Gerbert qu'il confia pour être instruit à l'évêque Hatton de Vich. Près de celui-ci Gerbert étudia en profondeur les mathématiques. Un jour, Gerbert dit (...) qu'il voulait apprendre la science de la logique. (...) A cette époque, Gerannus, archidiacre de Reims, avait une très grande réputation de logicien (...) Gerbert obtint de lui être confié. »

D'après RICHER, *Histoires*, IV, 42-45, XI

5. Que fait le moine sur le document 4 ?
6. D'après le document 5, où se déroulent les études de Gerbert ?

7. D'après le document 5, qui sont les enseignants de Gerbert ? Qu'en déduisez-vous ?



Document 1

A la saint Jean (24 juin), les paysans
Doivent faucher les prés du seigneur
Après, ils doivent curer les fossés
En août, c'est la moisson du blé
Qu'ils doivent porter à la grange
Eux-mêmes ne peuvent rentrer leurs gerbes
Qu'après que le seigneur a prélevé sa part.
En septembre, ils doivent un pourceau sur huit.
A la saint Denis (9 octobre),
Ils doivent payer le cens.
Au début de l'hiver, corvée dur la terre
Seigneuriale, pour la préparer, semer, herser. (...)
Si le vilain vend sa terre,
Le treizième du prix de vente revient au seigneur.
S'il marie sa fille hors de la seigneurie,
Il paye trois sous.
A Pâques fleuries (les rameaux),
Il doit un certain nombre de moutons et
Une nouvelle corvée de labour.
Puis il doit aller au bois couper les arbres
Et faire la corvée du charroi
Le meunier du seigneur,
Pour moudre le grain du vilain,
Prélève un boisseau de grain et de la farine,
Au four, il faut payer aussi.
(...) « notre ennemi c'est notre maître »,
La chanson des Vilains de Verson (Normandie XII ème siècle)

Document 2 - Miniature du début du XIV ème siècle, British Muséum, Londres.



1. Présentez les deux documents.
2. Qui sont les dominés et les dominants ?
3. Soulignez en **rouge** les impôts en argent.
4. Soulignez en **bleu** les impôts en nature.
5. Soulignez en **vert** les impôts en travail.
6. D'après le document 2, qui sont les personnages présents ? Que font-ils ?
7. Comment appelle-t-on le travail effectué par les personnages à droite ? Quel outil le permet d'effectuer ce travail ?

Document 1

A la saint Jean (24 juin), les paysans
Doivent faucher les prés du seigneur
Après, ils doivent curer les fossés
En août, c'est la moisson du blé
Qu'ils doivent porter à la grange
Eux-mêmes ne peuvent rentrer leurs gerbes
Qu'après que le seigneur a prélevé sa part.
En septembre, ils doivent un pourceau sur huit.
A la saint Denis (9 octobre),
Ils doivent payer le cens.
Au début de l'hiver, corvée dur la terre
Seigneuriale, pour la préparer, semer, herser. (...)
Si le vilain vend sa terre,
Le treizième du prix de vente revient au seigneur.
S'il marie sa fille hors de la seigneurie,
Il paye trois sous.
A Pâques fleuries (les rameaux),
Il doit un certain nombre de moutons et
Une nouvelle corvée de labour.
Puis il doit aller au bois couper les arbres
Et faire la corvée du charroi
Le meunier du seigneur,
Pour moudre le grain du vilain,
Prélève un boisseau de grain et de la farine,
Au four, il faut payer aussi.
(...) « notre ennemi c'est notre maître »,
La chanson des Vilains de Verson (Normandie XII ème siècle)

Document 2 - Miniature du début du XIV ème siècle, British Muséum, Londres.

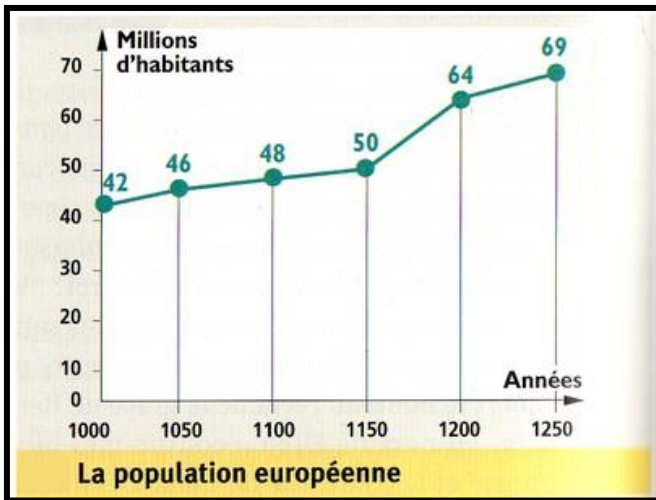


1. Présentez les deux documents.
2. Qui sont les dominés et les dominants ?
3. Soulignez en **rouge** les impôts en argent.
4. Soulignez en **bleu** les impôts en nature.
5. Soulignez en **vert** les impôts en travail.
6. D'après le document 2, qui sont les personnages présents ? Que font-ils ?
7. Comment appelle-t-on le travail effectué par les personnages à droite ? Quel outil le permet d'effectuer ce travail ?

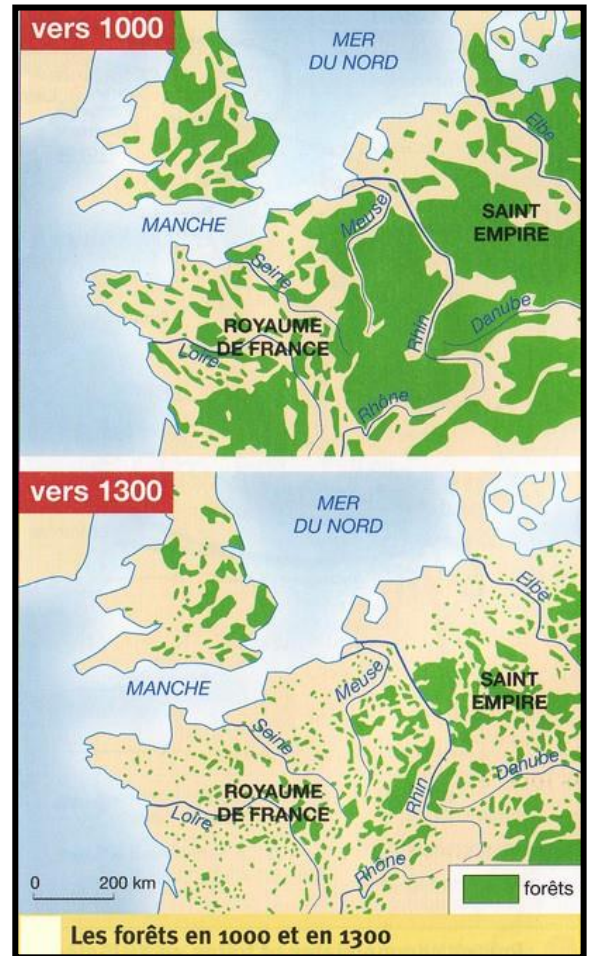
Un village au Moyen Âge

Comment naît et se développe un village au Moyen Âge ?

Document 1



Document 2



1. Donnez la nature du document 1.
2. Comment a évolué la population européenne au moyen âge ? Justifiez votre réponse.
3. A partir de quand voit-on que la population augmente le plus ?
4. D'après le document 2, quelle est la conséquence de l'augmentation de la population sur l'évolution des forêts ?

Document 3 - La naissance du village de Soupier (Aisne).

Sur la terre située à la croisée des deux routes qui vont de Soupier à Ostel et Chevreigny, les hommes de Soupier ont défriché des terrains depuis le petit bois jusqu'à ce qu'on appelle dans le pays la « fosse Richard ». Ils allèrent aussi jusqu'à la pierre qui marque la limite entre l'évêché de Laon et de Soissons. Par ordre de Baudouin, seigneur des lieux, on leur donna à chacun leur part. Le temps passa. Les hommes avaient commencé de construire une église. Mais ils ne pouvaient l'achever en raison des guerres et des troubles incessants. Ils se tournèrent vers Baudouin et vers l'abbé Hugues pour qu'ils prennent en charge l'achèvement de l'édifice.

D'après un cartulaire (registre des biens d'un seigneur), 1133, archives départementales de l'Aisne.

5. Que font les villageois ? Pourquoi ?
6. Quels outils permettent les défrichements au moyen âge ?
7. Qui donne l'ordre du défrichement ? Pourquoi ?
8. Où se situent les terres où les villageois de Soupier ont créé leur village ? Que construisent-ils en premier ?
9. Où se bâtit le village ?

1 =

2 =

3 =



Document 4

Les villes au Moyen âge

Document 1 - Plan de la ville de Feurs (Forez) au Moyen Age (XV ème siècle) représenté par Guillaume de Revel.



Document 2 - Place du marché

Thomas III de Saluces, *Le Chevalier errant*, France (Paris), vers 1400-1405 Paris, BNF, département des Manuscrits, Français 12559, fol. 167



Écoutez le commentaire et l'analyse qui sont faites de l'enluminure et répondez aux questions suivantes :

1. En combien de parties peut être divisée l'enluminure ?
2. Quels sont les lieux représentés ? Décrivez-les. Quelles sont les particularités des maisons urbaines ?
3. Quels sont les produits vendus ?
4. Combien de personnages sont représentés sur le document ?
5. Quelles sont les catégories de personnes représentées ? A quoi les reconnaît-on ?

Les villes au moyen âge - Bruges au Moyen âge

Document 1



1. Localisez de façon précise la ville de Bruges à l'aide de votre livre p. 104-105.
2. Nature du document.
3. Quelle est la partie de la ville représentée. Comment est-elle défendue ?
4. Quelle est la particularité des rues.

Document 2 - La naissance de la ville de Bruges

« Baudouin, le comte de Flandre, construisit une forteresse. Par la suite, pour les besoins et les nécessités de ceux de la forteresse, des marchands d'articles coûteux commencèrent à affluer près du pont du château ; ensuite des taverniers, des aubergistes se mirent à construire des maisons et à préparer des logements pour fournir à manger et à coucher à ceux qui avaient à faire avec le seigneur durant ses séjours en ces lieux. Les habitants augmentèrent de telle sorte que bientôt naquit une ville importante ... »

D'après *Chronique de Jean le Long, Abbé de Saint-Bertin (XIV^{ème} siècle)*.

5. Quel est le personnage qui est l'origine de la ville de Bruges ? Autour de quel édifice la ville de Bruges s'organise-t-elle ?
6. A quoi servent les taverniers et les aubergistes ?
7. Comment a évolué la population de la ville de Bruges ?

Document 3 - Le commerce à Bruges et en Flandre.

« La Flandre : c'est à savoir Bruges, Gand, Ypres, Lille et Douai, mais nous ne parlerons que de Bruges, parce que c'est la terre où réside le plus grand nombre de marchands qui font marchandise et change en Flandre.

La foire de Bruges commence le 8^{ème} jour après Pâques ; et c'est le 14^{ème} jour après le début, au matin, on commence à déposer la draperie ; il y a trois jours d'exposition et après, tard dans le soir on crie le haro et on n'expose plus de draperie ; et il y a ensuite un terme de quinze jours jusqu'au paiement de ladite foire.

A Bruges, il y a deux grandes maisons, lesquelles s'appellent les halles. Dans une halle on ne vend que les draps de laines entiers et elle n'ouvre que trois jours de la semaine. Dans l'autre, on vend aussi des draps de laine entiers et à la coupe, et elle est ouverte toute la semaine.

Le port de Bruges est à l'Écluse, ville du littoral, où toute la marchandise se chargent et se déchargent dans les nefes et autres navires. La ville de l'Écluse est distante de Bruges de trois lieues de Flandres. »

D'après F. Balducci Pegoletti, *La Practica de la Mercatura* (début du XIV^{ème} siècle).

8. Quelles sont les principales activités économiques de Bruges ?
9. Relevez les éléments qui montrent l'importance du commerce du drap (des étoffes).
10. Qu'est-ce qu'une foire ?
11. A quoi servent les halles dans la ville de Bruges ?

Document 4

12. A qui appartiennent ces maisons ?

